

Les Familles - socle de la société - doivent être en mesure de poursuivre leurs actions dans la sérénité

Douze millions d'élèves ont repris le chemin de l'école ce mardi 1^{er} septembre.

Les vacances familiales sont terminées : elles sont nécessaires et même recommandées pour consolider les liens familiaux, nourrir l'esprit, goûter au silence et à la joie d'une bonne compagnie.

« Maintenant la rentrée scolaire et la reprise du travail des parents s'accompagnent de réflexions sur l'organisation quotidienne de l'année qui débute. »

Maintenant la rentrée scolaire et la reprise du travail des parents s'accompagnent de réflexions sur l'organisation quotidienne de l'année qui débute.

Face à l'évolution des événements et des risques sanitaires, les familles sont amenées à se poser de nombreuses questions.

Le Covid-19 est-il une menace redoutable ?

Les jours passent, le coronavirus circule mais sa virulence chute. Nous sommes entrés dans un monde gouverné par la peur. L'incertitude quant à des possibilités de nouvelles mesures de « confinement » alarment les familles.

Que faire ? Comment concilier vie familiale et vie professionnelle ?

La période du « confinement » a rendu le maintien d'activité particulièrement compliqué pour les parents et la situation se révéla très fragile pour la plupart d'entre eux.

Par ailleurs, les parents se trouvent face à des restrictions d'aide qui démontrent que tous les indicateurs sont au

rouge : stagnation des places en accueil de chute des heures chez les assistantes effondrement du congé parental

« La vie pendant cette période a également fait ressortir les difficultés d'harmonisation de ces tâches notamment avec l'exercice de la vie professionnelle. »

(qui a fragilisé l'emploi des mères, en les incitant à démissionner de leur emploi), forte baisse du sentiment des parents dans la capacité à allier les responsabilités familiales et leur vie professionnelle.

Une véritable politique de conciliation doit être reconstruite.

Une possibilité d'évolution de l'organisation du travail ?



Dès le début du confinement, les familles ont été mises à contribution : école à la maison, garde d'enfant, accueil des jeunes adultes, solidarité avec les plus âgés...

On redécouvrait combien les familles sont importantes et constituent la première cellule de solidarité de la société française. La vie pendant cette période a également fait ressortir les difficultés d'harmonisation de ces tâches notamment avec l'exercice de la vie professionnelle.

La crise a donc fait venir au premier plan les besoins d'évolution des modes de travail et d'articulation avec la vie familiale. Parmi les formes d'organisation du travail, le télétravail est apparu comme une solution possible.

Un espoir ?

Le gouvernement actuel a mis en place récemment un Secrétaire d'Etat Enfance et Famille, Mr Adrien Taquet.

En partenariat avec l'UDAF et l'UNAF, les requêtes qui lui seront présentées chercheront à relancer les politiques de conciliation vie familiale/vie professionnelle.

En voici quelques-unes :

- Combiner l'amélioration des congés parentaux avec celle de l'accueil de la petite enfance ; l'objectif étant qu'aucun parent ne perde son contrat de travail du fait de ses responsabilités familiales ;
- Augmenter l'indemnisation du congé parental de 4 mois pour chaque parent ;
- Rétablir le versement de l'allocation Prépare au-delà des 2 ans de l'enfant jusqu'à l'entrée en maternelle,

si les parents n'ont pas trouvé de mode de garde, afin de maintenir les parents, et d'abord les mères, en emploi ;

- Instaurer pour les salariés le droit de demander à son employeur un aménagement de son temps de travail pour motif spécifiquement familial ;

- Promouvoir des centres de télétravail, formules hybrides hors domicile, qui limitent les temps de transport trop importants.

L'expérience commune du confinement a provoqué des prises de conscience, des tensions mais également des espérances pour le « monde de demain ». Alors prenons exemple avec Anna Del Priore qui, à 107 ans, a survécu à la grippe espagnole et au Covid-19. Son secret ? C'est autant de solutions pour chacun de nous : « **soyez bons envers les autres, gardez de bons amis, soyez honnête, aimez Dieu. Et mangez beaucoup de piments forts !** ».

Il ne reste plus qu'à essayer...

Patrick Tenaille,
Président de l'AFC



Les actualités du mois d'août 2020

L'Assemblée Générale de l'Udaf des Bouches-du-Rhône

Le samedi 5 septembre 2020, l'Udaf a tenu son Assemblée Générale annuelle sur l'exercice 2019.

Année électorale, cette Assemblée a vu la réélection d'une partie du Conseil d'Administration, le collège élu.

Cette élection fut suivie d'un Conseil d'Administration afin de nommer le bureau exécutif de l'Udaf.

Ce fut de plus l'occasion de faire un bilan moral et financier de l'année écoulée aux administrateurs et invités, ainsi qu'aux nouvelles associations, en présence notamment de Madame Garino, Adjointe au Maire de la Ville de Marseille, de Monsieur Maurice Rey, Conseiller Départemental et de Monsieur Yves Fasanaro, Directeur Général de la CAF 13. .

Félicitons les équipes de l'Udaf pour les actions menées cette année, malgré le contexte sanitaire, et adressons à l'ensemble du Conseil d'Administration tous nos encouragements pour l'année à venir!



Rencontre avec Mme Audrey Garino, adjointe au Maire de la Ville de Marseille

Mme Garino, Adjointe à la Maire de Marseille en charge des affaires sociales, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des chances nous a fait l'honneur, le 4 septembre, dans les premières semaines de son mandat de venir à l'Udaf pour échanger sur les sujets d'actualité de notre association.

Une première étape à une collaboration fructueuse!



Rencontre avec Mme Lisette Narducci, adjointe à la Maire de la Ville de Marseille

Le mardi 08 septembre, le Président de l'Udaf des Bouches-du-Rhône Mr Jean-Maurice Airaudo a rencontré Mme Lisette Narducci, adjointe à la Maire de la Ville de Marseille en charge des familles, de la mémoire et des anciens combattants.

Ce fut l'occasion de revenir sur le fonctionnement de l'Udaf et d'évoquer de futurs projets.

Une première rencontre très productive!



Entretien avec Guy Bocchino, Président de l'ACLAP.

Le 24 août, l'Udaf a rencontré l'ACLAP et son Président Mr Bocchino, afin de faire un bilan sur le déroulé de l'été durant cette crise sanitaire, et d'évoquer les prochains projets communs.

L'ACLAP est une association qui lutte contre la solitude des personnes âgées, en favorisant la solidarité, l'entraide et le développement de l'intergénération.



Visite de l'association Jamalv

L'association JAMALV, « jusqu'à la mort accompagner la vie », accompagne les personnes fragilisées par la maladie grave, le grand âge et la fin de vie, grâce au travail de ses bénévoles.

Sa présidente, Chantal Balland-Dall'Aglio a accueilli l'Udaf dans les locaux de sa permanence au sein de la clinique Saint Elisabeth le 31 août dernier.

Cette rencontre a permis de revenir sur le fonctionnement de l'association durant la Covid-19 et sur les projets restants à développer.



Tenue de la Commission Intergénération

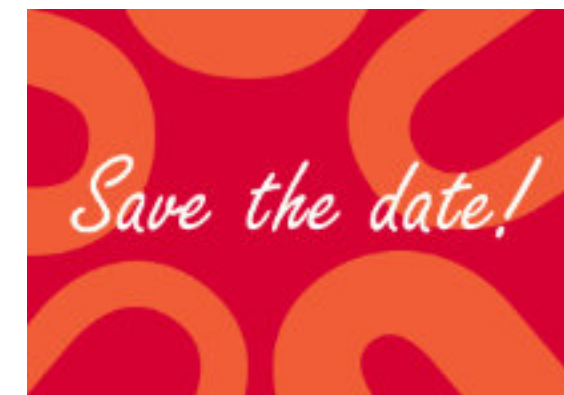
La Commission Intergénération, présidée par Mr Guy Bocchino, s'est réunie le 3 septembre dernier à l'Udaf. Après un bilan du vécu de la Covid-19 par les associations représentées dans cette Commission, de nombreux projets ont été abordés sur le thème de l'intergénération pour l'année à venir.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur travail!



Famillathlon 2020

Le rendez vous est pris! l'Udaf des Bouches-du-Rhône tiendra son annuel Famillathlon le 18 octobre prochain, à la Penne sur Huveaune. L'occasion de retrouver diverses associations et activités sportives dans un cadre festif et familial!



L'Udaf vue de l'intérieur

La nouvelle équipe de l'Institution!

Bienvenue à la nouvelle équipe de l'Institution de l'Udaf des Bouches-du-Rhône, Alain Delavenne, Responsable de Cabinet, et Morgane Dutertre, Chargée de communication et de développement associatif.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs travaux!

Alain Delavenne, Responsable de Cabinet -07 86 10 35 91 - 04 91 10 06 21 - a.delavenne@udaf13.fr

Morgane Dutertre, Assistante Institutionnelle - 04 91 10 06 28 - m.dutertre@udaf13.fr



Focus sur les administrateurs de l'Udaf 13

Trois questions à Marie Odile Meyer, Ancienne Présidente de l'association UNAFAM

Quel est votre engagement associatif ?

J'ai été pendant 6 ans présidente de l'association UNAFAM 13 (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou handicapées), qui accueille, écoute, soutient, accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963, c'est la mission principale de notre association. Nos bénévoles sont à l'écoute, vivant souvent un handicap également.

Aujourd'hui, je suis représentante dans différents CDU et continue mon engagement auprès des familles. Parallèlement, du fait de mon métier, ingénieur chimiste, j'anime

bénévolement des ateliers de science sur les nouveautés technologiques.

Depuis quand êtes-vous à l'Udaf ?

L'Unafam a été créé en 63 à Paris puis en 82 dans les Bouches-du-Rhône, et a adhéré à l'Udaf en 2007.

L'Udaf en un mot :

L'Udaf est une institution qui permet la rencontre d'autres associations, d'autres handicaps, et cela fait du bien. Lorsque l'on est dans l'accompagnement psychique, on a souvent l'impression d'être seul, et l'Udaf permet d'ouvrir son esprit à d'autres associations, d'autres formes d'accompagnement.



Publication mensuelle éditée par l'Udaf des Bouches-du-Rhône association reconnue d'utilité publique.

Administration et siège social :
143 avenue des Chutes Lavie - 13013 Marseille
04.91.10.06.00 - contact@udaf13.fr
Site : www.udaf13.fr

Directeur de la publication : Jean-Maurice Airaudo
Responsable de la rédaction : Alain Delevenne
Rédaction : Alain Delavenne, Morgane Dutertre
Photo : DR Udaf 13.
Dépôt légal : Janvier 2020
Parution : Janvier 2020
ISSN : 2551-1564